

**ANNEXE 1 : CLASSE DE SECONDE GENERALE ET TECHNOLOGIQUE –  
LISTE ET VOLUMES HORAIRES DES ENSEIGNEMENTS**

ENSEIGNEMENTS	HORAIRE ELEVE
<b><i>Enseignements communs</i></b>	
Français	4 h
Histoire-Géographie	3 h
LVA et LVB (enveloppe globalisée) (a) (b)	5 h 30
Sciences économiques et sociales	1 h 30
Mathématiques	4 h
Physique-chimie	3 h
Sciences de la vie et de la Terre	1 h 30
Education physique et sportive	2 h
Enseignement moral et civique	0 h 30
Sciences numériques	1 h
Accompagnement personnalisé (c)	
Education au choix de l'orientation	54h annuelles
Heures de vie de classe	10 h annuelles
<b><i>Enseignements optionnels</i></b>	
<b>1 enseignement général au choix parmi</b>	
Langues et cultures de l'Antiquité : latin (e)	3 h
Langues et cultures de l'Antiquité : grec (e)	3 h
Langue vivante C (a) (b)	3 h
Arts : au choix parmi arts plastiques ou cinéma-audiovisuel ou danse ou histoire des arts ou musique ou théâtre	3 h
Education physique et sportive	3 h
Arts du cirque	6 h
Ecologie-agronomie-territoires-développement durable(d)	3 h
<b>1 enseignement technologique au choix parmi</b>	
Santé et social	1 h 30
Biotechnologies	1 h 30
Sciences et laboratoire	1 h 30
Sciences de l'ingénieur	1 h 30
Création et innovation technologiques	1 h 30
Création et culture – design	6 h
Hippologie et équitation (d)	3h
Pratiques sociales et culturelles (d)	3h
Pratiques professionnelles (d)	3h
<b>Atelier artistique</b>	<b>72 h annuelles</b>

(a) La langue vivante B ou C peut être étrangère ou régionale.

(b) Enseignement auquel peut s'ajouter une heure avec un assistant de langue.

(c) Volume horaire déterminé selon les besoins des élèves

(d) Enseignements assurés uniquement dans les lycées d'enseignement général et technologique agricole.

(e) Les enseignements optionnels de LCA latin et grec peuvent être choisis en plus des enseignements optionnels suivis par ailleurs.

**ANNEXE 2 : CLASSE DE SECONDE GENERALE ET TECHNOLOGIQUE « STHR » –  
LISTE ET VOLUMES HORAIRES DES ENSEIGNEMENTS**

<b>Enseignements</b>	<b>Horaire élève</b>
<b>Enseignements communs</b>	
Mathématiques	3 h
Français	4 h
Histoire- géographie	3 h
LVA + LVB (a)	5 h
Education physique et sportive	2 h
Sciences	3 h
Enseignement moral et civique	0 h 30
Economie et gestion hôtelière	2 h
Sciences et technologies des services	4 h
Sciences et technologies culinaires	4 h
Stages d'initiation ou d'application en milieu professionnel	4 semaines
Accompagnement personnalisé (b)	
Education au choix de l'orientation	54 h annuelles
<b>Enseignements optionnels : 2 au plus parmi les suivants</b>	
Langue vivante C (étrangère ou régionale)	3 h
Éducation physique et sportive	3 h
Arts (arts plastiques ou cinéma-audiovisuel ou histoire des arts ou musique ou théâtre ou danse)	3 h
Atelier artistique	72 heures annuelles

(a) L'une des deux langues vivantes doit être obligatoirement l'anglais.

(b) Volume horaire déterminé selon les besoins des élèves